M2 Droit fiscal après M2 Droit des affaires ?

Par **Ed_PE**, le **21/02/2019** à **20:03**

Bonjour à tous !

Je viens vers vous car je me pose quelques questions ces derniers temps.

Je suis actuellement entrain de valider un M2 droit des affaires très généraliste à finalité recherche. J'avais vraiment envie de poursuivre en doctorat mais beaucoup d'éléments m'ont fait remettre en question ce projet.

Cette année m'a vraiment permis de découvrir que le droit fiscal est une matière qui me plait. Je précise d'ailleurs que je réalise un mémoire sur un sujet de fiscalité, ce qui me permet d'entrer dans la matière et de toucher à des domaines variés (droit fiscal des particuliers, droit fiscal international notamment).

Donc changement total de projet pro: j'ai décidé de m'inscrire au CRFPA 2020 et de rentrer dans le monde de la pratique.

Mon but étant désormais de devenir avocat fiscaliste, l'an prochain j'ai donc deux projets:

-Soit je postule dans un M2 en fiscalité, disons pour avoir de belles bases et avoir plus de légitimité dans ce domaine.

-Soit je mise plutôt sur des expériences professionnelles et donc des stages en tant que juriste fiscaliste. Mais j'ai bien peur que trouver un stage rémunéré dans ce domaine ne soit pas aisé... .

Dans un monde idéal, si je pouvais travailler directement en tant que juriste fiscaliste en sortant de mon M2, ce serait formidable, mais j'ai bien conscience que je n'ai pas vraiment le profil parfait, que ce soit par mon domaine d'étude ou par mon expérience professionnelle. Je recherche vraiment à être employable.

Qu'en pensez-vous ? Qu'est-ce que vous me conseillez ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/02/2019** à **07:50**

Bonjour

Si votre M2 était à finalité recherche, je pense que vous devriez en effet tenté de candidater

pour des M2 droit fiscal à finalité pro. Cela vous permettra de confirmer que c'est le domaine qui vous plait et surtout vous aurez l'occasion de faire un stage.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés